

passablement répandu, plus que nous le croyions même, puisqu'il y a réveil de l'opinion publique qui se manifeste par des demandes de renseignements d'un peu partout.

A ces marques d'intérêt venant de particuliers, voilà que vient de se joindre au mouvement un journaliste de marque, M. Georges Pelletier, qui dans un magnifique article intitulé: "Empoisonneurs d'Enfants"¹ livre au grand public ses impressions sur les sirops calmants, et, demande qu'une loi urgente soit faite, dès la présente session, pour protéger la vie de l'enfant.

Lors du "Congrès Sanitaire", tenu à Fraserville² en juillet dernier, la question de la "Mortalité Infantile" était à l'ordre du jour.

C'était un sujet de la plus haute importance, puisque notre race s'appuie, non seulement sur la fécondité proverbiale de nos mères canadiennes, mais surtout sur la conservation de la santé de l'enfant. Nous ne pouvions nous empêcher de saisir l'occasion — puisqu'elle nous était donnée — pour dénoncer énergiquement et bien à regret — car c'est un symptôme de retour à la barbarie — qu'une des causes les plus importantes de la mortalité infantile, était l'usage journalier et immodéré des sirops calmants.

En attendant cette loi bienfaitrice qui, nous l'espérons nous délivrera de ces infanticides, un devoir s'impose à tous.

Il faut sans perdre un instant instruire le peuple, surtout les jeunes mères de famille, sur la nécessité qu'il y a à ne pas donner de ces élixirs soporifiques à leurs enfants.

En publiant cet opuscule nous nous proposons donc de faire connaître ce que sont les sirops calmants, quels effets ils produisent chez l'enfant et les conséquences désastreuses qui résultent de leur emploi.

1. Georges Pelletier. — "Empoisonneurs d'Enfants" *Le Devoir*, No du 28 février 1919.

2. A la session provinciale dernière, le nom de Fraserville a été changé en celui de Rivière-du-Loup.